

# Le prix du livre sur la table d'Alda Greoli

**La ministre de la Culture, Alda Greoli, promet un projet de décret sur le prix du livre avant le 21 juillet. En Flandre, un texte a déjà été déposé il y a quelques semaines.**

**DOMINIQUE LIESSE**

Un prix unique du livre occupe le secteur depuis près de 20 ans. Aujourd'hui, la Flandre propose une solution calquée sur la néerlandaise. Le prix serait dès 2017 réglementé lors des 6 premiers mois de sa sortie. Mais qu'en est-il au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles?

La question a été posée jeudi en commission à la ministre de la Culture, Alda Greoli. *«La ministre précédente, Joëlle Milquet, avait annoncé l'imminence d'un décret réglant définitivement le prix du livre et supprimant les tabelles»*, explique Pascal Baurain, député cdH.

La ministre a ainsi promis qu'un avant-projet de décret serait déposé avant les vacances parlementaires, soit avant le 21 juillet. Au cabinet, on se limite à préciser qu'il portera tant sur le prix que sur la table.

Frédéric Young, délégué général de la Société civile des auteurs multimédias (SCAM), se dit satisfait. *«Nous avons déjà beaucoup travaillé avec le groupe de travail monté par Joëlle Milquet.»* Ce groupe avait planché sur une position face à l'Europe sur le secteur du livre papier et numérique; sur les tabelles et sur la réglementation des ristournes; le tout dans une vue cul-

turelle n'ayant pas pour objectif de biaiser la dynamique du marché et de porter au pilori la grande distribution.

## 19 ans de discussions

Les discussions sur le prix unique du livre coïncident depuis 19 ans. Frédéric Young avance deux raisons: la complexité belge et un puissant lobby.

*«La Belgique compte trois espaces culturels rattachés à trois pays ayant une réglementation différente sur le li-*

## «La ministre précédente avait annoncé l'imminence d'un décret.»

**PASCAL BAURAIN**  
DÉPUTÉ CDH

*vre.»* Le Fédéral, autrefois en charge de cette matière, n'a jamais réussi à concilier les volontés flamande, francophone et germanophone.

Ajoutez à cela le puissant lobby des distributeurs tels que Hachette et Volumen opposés à tout changement sur les tabelles. Ces autocollants apposés sur le prix imprimé visaient à réguler les fluctuations du taux de change et les coûts de distribution. En Suisse, elles ont été condamnées par le Conseil de Concurrence qui a forcé les distributeurs français à l'amende. Le comble: Amazon est totalement dispensé de ce système.